



ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION  
DE DROIT  
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC

*Je certifie que la réquisition présentée le 2014-12-04 à 14:50 a été inscrite au Livre foncier de la circonscription foncière de Sept-Îles sous le numéro 21 231 306.*

Identification de la réquisition

|                        |                                  |                               |
|------------------------|----------------------------------|-------------------------------|
| Mode de présentation : | Avis                             |                               |
| Forme :                | Sous seing privé                 |                               |
| Nature générale :      | Hypothèque légale (construction) |                               |
| Nom des parties :      | Créancier                        | Kilotech Contrôle (1995) inc. |
|                        | Débiteur                         | Les Ressources Wabush inc.    |

**Numéro inscription :** 21 231 306                      **Circ. foncière :** Sept-Îles  
**DHM de présentation :** 2014-12-04 14:50

**Registre des mentions**

14:50  
2014 -12- 04 <sup>heure-minute</sup>  
21 231 306

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC

BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS  
DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIERE DE SEPT-ILES

**AVIS D'HYPOTHÈQUE LÉGALE D'UNE PERSONNE  
AYANT PARTICIPÉ À LA CONSTRUCTION ET À LA  
RÉNOVATION D'UN IMMEUBLE  
(Articles 2724 et ss. et 2426 du Code civil du Québec)**

**Date et lieu :**

Le 2 décembre 2014, à Saguenay, province de Québec.

**Nature de l'avis :**

Avis d'hypothèque légale des personnes ayant participé à la construction ou à la rénovation d'un immeuble selon les articles 2724 et 2726 et suivants du *Code civil du Québec*.

**Désignation de la personne donnant l'avis :**

Me Michaël Parent, avocat, exerçant sa profession au 1700, boulevard Talbot, bureau 420, à Saguenay (Québec) G7H 7Y1, se déclarant dûment autorisé aux fins des présentes.

**Désignation de la personne bénéficiaire de l'avis :**

**Kilotech Contrôle (1995) inc.**, personne morale légalement constituée ayant son siège social au 1739, rue de la Grande, à Saguenay (Québec) G7K 1H8

ci-après appelée " LA CRÉANCIÈRE "

**Montant de la créance:**

À la demande du propriétaire la créancière a procédé à des travaux de construction d'un immeuble.

La créance de la Créancière s'établit actuellement à la somme de SIX CENT SOIXANTE MILLE SEPT CENT CINQUANTE-TROIS DOLLARS ET QUATRE-VINGT-QUINZE CENTS (660 753,95 \$) incluant les taxes, plus les intérêts, le tout sauf à parfaire en plus des frais et honoraires du présent avis ainsi que tous les frais pouvant être réclamés par la loi.

Les travaux exécutés ont donné à l'immeuble une plus value au moins égale à la valeur des travaux impayés.

- 2 -

**Désignation du bien**

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS SIX CENT SOIXANTE-NEUF MILLE DEUX CENT QUATORZE (3 669 214) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Sept-Îles ».

**Désignation du propriétaire de l'immeuble**

LES RESSOURCES WABUSH INC., 4000-199, St Bay, Toronto, Province de l'Ontario, M5L 1A9

La Créancière requiert donc l'inscription de l'hypothèque légale résultant de sa participation à la construction ou à la rénovation du lot et de l'immeuble ci-haut décrit.

EN FOI DE QUOI J'AI SIGNÉ À SAGUENAY, CE 2<sup>e</sup> JOUR DE DÉCEMBRE 2014

  
MICHAËL PARENT, avocat

**ATTESTATION**

Re: Avis d'hypothèque légale signé à Saguenay, le 2 décembre 2014 par Michaël Parent, avocat, à Chicoutimi;

Je soussigné, JOËL BRASSARD-MORISSETTE, avocat, exerçant sa profession à Chicoutimi, atteste que:

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité de la partie;
2. Le document traduit la volonté exprimée par la partie;
3. Le document est valide quant à sa forme;

ATTESTÉ À SAGUENAY, CE 2<sup>e</sup> JOUR DE DÉCEMBRE 2014

  
JOËL BRASSARD-MORISSETTE, avocat